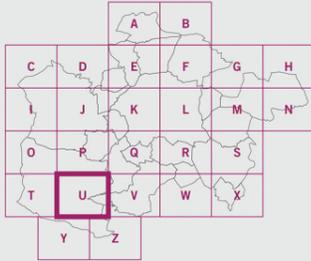


## 5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

### PLANCHE U

AO / 1:5000



PLUI APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

— Limites communales

#### ZONAGE

— Limites de zones

— Limites de règles thématiques (Cf. plans thématiques)

UC Zones urbaines de centres-bourgs et tissus anciens	A Zones agricoles	
UG Zones urbaines générales	A1 Zones agricoles de proximité	
UGp Secteurs de projet	A2 Zones agricoles paysagères	
UGcj Secteurs de cités-jardins	N Zones naturelles	
UE Zones urbaines dédiées aux activités économiques et grands équipements	N1 Zones naturelles de proximité	
UEp Secteurs de projet	N2 Zones naturelles spécifiques	
UV Zones urbaines vertes	<b>Secteurs spécifiques en zones agricoles ou naturelles :</b>	
AUG / 2AU Zones à urbaniser résidentielles ou mixtes	a Activités	nl Hébergements légers
AUE Zones à urbaniser à vocation économique ou d'équipement	c Carrières	j Jardins
	cl Camping et loisirs	lo Loisirs
	e Equipements	pv Photovoltaïques
	gv Gens du Voyage	v Viticoles ou arboricoles

#### PATRIMOINE

Bâtiment remarquable	Filet d'alignement
Bâtiment remarquable / petit patrimoine	Patrimoine géologique
Bâtiment remarquable / mur	
Ensemble urbain	
Site témoin	

#### PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

Espace Boisé Classé (EBC)	Espace d'Intérêt Paysager et Ecologique (EIPE)
Arbre isolé remarquable	EIPE - Boisement
Continuité de nature à préserver	EIPE - Espace Vert
Continuité de nature à créer	EIPE - Coeur d'îlot
Zones et milieux humides	EIPE - Terrain et jardin cultivé

#### PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

Emplacement réservé
Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Linéaire de protection des commerces
Linéaire de protection des rez-de-chaussée actifs
Marge de recul

#### MAITRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
Bâtiment pouvant changer de destination

